



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emprunts

Question écrite n° 67941

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur la priorité donnée par M. le Président de la République à la santé et à la recherche médicale dans le cadre du grand emprunt et des priorités d'avenir. En effet, priorité est notamment donnée à la création d'instituts hospitalo-universitaires pour rassembler des équipes de recherche de niveau mondial autour d'un projet scientifique cohérent. Dans cette perspective, un premier appel d'offres aura lieu au cours de l'année 2010 pour sélectionner les cinq premiers instituts. Elle l'interroge sur les critères retenus pour sélectionner ces instituts hospitalo-universitaires.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67941

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 décembre 2009, page 12452

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)